



## AVIS de Publicité n° 2020-6

### GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

#### Commune du PORT

**DISPONIBLE :**  
Une surface de 362 m<sup>2</sup>  
De magasin 61

**Activité Pressentie :**  
Accastillage

#### Site du Port Ouest de PORT REUNION

Surface foncière/ immobilière et Disponibilité	Particularités du site/ Réseaux
Surface totale à développer : <b>362 m<sup>2</sup> de magasin 61</b>	Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter
Pas de division parcellaire possible	
Disponibilité pour aménagement : immédiate	<b>Urbanisme</b>
Durée de mise à disposition : 2 ans minimum Durée souhaitée à formuler par le demandeur	Commune concernée par un PPRN : nous consulter
Visite de site possible, sur rendez-vous	Autres informations : nous consulter
Autres informations : nous consulter	
Conditions financières	Compétences attendues
Redevance domaniale : applications des Tarifs et Conditions d'Usage des outillages publics et redevances domaniales en vigueur	Activité en lien avec l'accastillage Expertise technique
Autres informations : nous consulter	Volume d'emplois

Les dossiers (demandes manuscrites, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :

**GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES  
GÉNÉRAUX ET JURIDIQUES  
SERVICE DOMANIAL  
2 Rue Evariste de Parny  
BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX.**  
 Tel : 0262 429 183  
 Fax : 0262 424 790  
 Mail : domanial@reunion.port.fr



**DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE 6 MARS 2020**

## PLAN

